



C'est facile de se dire tout

Montpellier, le 29 11 2011

HORS SERIE
Numéro 2

SECTION CFDT CELR

☎ CFDT
Ou
☎ 04 67 91 85 36
Ou
✉ cfdt.celr@free.fr

Le point de vue.

Enfin! Il est venu!
Un point de l'ordre du jour le justifiant, JM Carceles, « himself » a participé au CE.

Au-delà de sa présentation du nouveau plan stratégique 2012-2014, sa présence, si longtemps demandée et attendue, a permis à vos représentants CFDT de l'interpeller sur l'actualité du moment: la politique commerciale, le besoin de liquidités sans cesse croissant, la vente de parts sociales, la situation internationale...

En sa présence et en séance, nous avons continué à dénoncer les pratiques managériales de la part de la direction du réseau, déjà dénoncées au précédent CE. Elles doivent cesser!

Constaté et dénoncé par la CFDT, nous lui avons demandé de rectifier l'écart entre la rémunération moyenne nationale et la rémunération moyenne en LR.

Bonne lecture.

**Compte-rendu du Comité d'Entreprise
du 25/11/2011**

L'ordre du jour de ce comité est assez complet, mélangeant des comptes rendus de diverses commissions, recueils d'avis et informations sur les volets économique, social, voire stratégique en CELR.

Après le report au CE de décembre du point traitant du « *projet d'ajustement organisationnel de la DSB* », vos élus ont été sollicités pour donner un avis sur « **le projet d'ajustement organisationnel du pôle BDR** ».

Parce que des postes sont proposés avec une double classification, ce que nous ne pouvons accepter, et parce que le marché des tutelles aurait mérité d'être renforcé en gestionnaires, **vos élus CFDT ont donné un avis négatif.**

Sur **le projet d'externalisation des archives**, et après renseignements pris auprès de nos collègues concernés par cette externalisation, nous pensons que, sur la forme, ça s'est bien passé.

Par contre, sur le fond, nous estimons que:

- l'externalisation des archives constitue une perte de mémoire de l'activité bancaire de la CELR.
- encore une fois, nos dirigeants acquiescent à l'injonction de BPCE de faire comme les autres! Et les exemples ne manquent pas: téléphonie, scan-chèques, événements GERC...
- La suppression de postes prive la Caisse d'une opportunité de gestion de fin de carrière, de personnel en difficulté,... à un moment où se pose l'accompagnement des séniors, allongement de la période d'activité oblige!

Pour l'ensemble de ces motifs, notre avis a été négatif.

Suite à la **commission Logement**, un compte rendu a été établi par votre représentant CFDT et lu en séance. Il en ressort que 2011 a été l'année du développement. L'effort de communication et d'information a permis à fin octobre à 29 salariés de bénéficier des services proposés par les deux organismes gestionnaires, Ciléo et GIC, contre 19 à fin octobre 2010.

2012 sera l'année du renforcement de la communication avec la participation de l'agence du personnel à la commission Logement.

En entame de l'après-midi essentiellement consacrée à l'intervention de JM Carceles sur le projet stratégique 2012-2014, nous avons pour la seconde fois consécutive interpellé la Direction sur les agissements et le double langage de la Direction du réseau.

Et nous avons remis en séance **un second mail** émanant d'un responsable de département de cette direction, mentionnant une procédure à suivre pour transmettre un courrier susceptible d'être envoyé sous la responsabilité de l'agence pour solder les comptes, en cas de non présentation des documents pour **complétude du DRC, courrier qui selon la Direction du Réseau n'existe pas!**

Nous demandons à nouveau que le double langage tenu par certains « hauts » cadres de l'Entreprise, cesse !

Faisant suite au précédent plan stratégique 2008-2011, « 4C » (Conquête, Concertation, Compétence et Compétitivité), **le nouveau projet** présenté dans ses grands contours s'appuie encore sur 4 valeurs, Conscience économique, Valeurs humaines, Satisfaction et Proximité. Nous ne doutons pas de la tenue d'une « Gran'messe » fin janvier pour présenter à l'ensemble du personnel ce qui pourrait n'être finalement qu'un exercice de style de prospective.

En marge de la présentation, JM Carceles a été sollicité par vos élus CFDT sur sa vision économique régionale, nationale et internationale. Mais rien de nouveau.

« Il faut vendre des parts sociales pour augmenter les fonds propres. La politique commerciale doit être axées sur les besoins du client. Oui, nous avons 600 millions de titres à BPCE qui, aujourd'hui, ne rapportent aucun dividende, mais peut-être qu'en 2014... »

En complément de la lecture du **compte rendu de la commission Egalité Professionnelle**, nous ne pouvons que regretter très fortement que l'ensemble des membres de la commission, pourtant rendue obligatoire par la loi n'ait pas été convié à la rencontre « Réussir au Féminin ».

Est-ce la preuve du peu de cas que fait la Direction des élus du personnel ?

Information sur **l'accord relatif à la GPEC du Groupe BPCE. Et sa déclinaison en matière d'accompagnement des séniors.**

C'est le premier accord conclu au niveau du Groupe BPCE et la CFDT l'a signé. Ainsi, il a vocation à être décliné localement. Mais, et là nous citons un tchateur aguerri, **F Perol** pour ne pas le nommer, **« c'est le socle minimal pour toutes les entreprises du Groupe. Il peut parfaitement y avoir des négociations locales en plus. »**

Notre rémunération moyenne en CELR étant déjà très en dessous de la rémunération moyenne nationale, essayons de ne pas l'être en plus dans le cadre de la GPEC !

Et là, pas d'excuses à faire valoir ! Tout le monde rentre dans la course en même temps, avec les mêmes outils !

Donc le copié-collé de l'accord sur la gestion des séniors décliné en CELR ne saurait avoir un satisfecit de la part de notre OS. Mention: « peut mieux faire! »

Enfin **un plan de formation pour 2012 qui intègre certaines de nos remarques !**

3ème journée RPS, formations aux métiers, et valorisantes des viviers et parcours.
